



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 13 JUIN 2022**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 13 juin à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 juin, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Christophe NOURRY, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Annick CHAPELIER ( pouvoir Matthieu BIGOT), Raphael CHAUVOIS ( pouvoir Jean Yves MESLE)

**Secrétaire de séance :** Josiane CLEMENT LEFRANCOIS.

**AMENAGEMENT ET AFFAIRES SCOLAIRES – SCENARIO DE RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE AUTISSIER**

DEL20220613\_11

Présents : 27

Pouvoirs : 2

Abstentions :

Suffrages exprimés : 29

Pour : 29

Contre :

**Rapporteur :** Mme Lechevallier

La mission de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification du groupe scolaire Isabelle Autissier a été confiée au cabinet ACCESMETRIE.

Ce dernier, après audit, visite des bâtiments et réunions avec les acteurs concernés, a rendu une proposition de 5 scénarii.

Pour évaluer ces propositions se sont réunies :

- La commission Education, Enfance et Jeunesse, élargie au COTECH Réaménagement du groupe scolaire Isabelle AUTISSIER le 26/04/2022 ;
- La municipalité le 16/05/2022.

A chaque fois, le dernier scénario (4 ter) a réuni la majorité des avis favorables.

Les grands axes du projet sont ainsi définis :

- Le bâtiment Charcot est sorti du périmètre scolaire (cf. délibération de désaffectation).
- L'espace Jourdan et les préfabriqués sont démolis.
- L'espace Vicquelin et la crèche ne font pas partie de l'enceinte de la cité scolaire.
- Le bâtiment Briand abrite les salles de classes élémentaires, salle des professeurs, salle de réunion.
- Le bâtiment Coty abrite les salles de classes maternelles et les services péri et extrascolaires des 3-11 ans.
- Le réfectoire de la maternelle est maintenu sur Coty à la place de l'actuelle bibliothèque. Une extension est mise en place et qui comporte une cuisine centrale et un réfectoire pour les élémentaires au rez-de-chaussée et une médiathèque – salle multi usages à l'étage.



- Les espaces extérieurs (cour, préau, végétalisation, jeux ...) sont entièrement repensés, ainsi que la circulation et le stationnement aux abords de la cité scolaire qui est entièrement clôturée et sécurisée. Les entrées maternelles et élémentaires différenciées se font coté Cabieu, l'entrée des services péri et extrascolaires est indépendante.

Une première hypothèse de phasage est avancée pour planning de travaux en trois temps, avec un début de travaux en 2024 :

- deux ans pour la construction du nouveau bâtiment,
- deux ans pour la réhabilitation et l'aménagement du bâtiment Briand,
- deux ans pour la réhabilitation et le réaménagement du bâtiment Coty.

En conséquence,

Lu et entendu l'exposé, LE CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité

- de retenir le scénario 4 ter et de poursuivre la mission de la société avec le cabinet ACCESMETRIE ;

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

Pour le Maire empêché, la 1ère Adjointe

Catherine LECHEVALLIER



Affichée le

Certifiée exécutoire le